

Master MEEF 2nd degré parcours Éducation musicale (CAPES)

Domaine :

Art - Lettres - Langues

Distinction :

Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF) - 2nd degré

UFR/Institut :

-

Type de diplôme :

Master,
Préparation au CAPES

Prerequisites for enrolment :

Bac + 3

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Level of education obtained after completion :

Niveau I

Length of studies :

2 ans

Accessible as :

Initial Training,
Employee training

Site web de la formation :

www.univ-paris8.fr

Présentation de la formation

Cette formation est dispensée par l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis.

Le master MEEF 2nd degré parcours Éducation musicale prépare au métier de professeur de Musique en collège et de lycée.

La formation s'articule autour de 5 pôles :

- compétences disciplinaires ;
- compétences didactiques ;
- recherche ;
- sensibilisation au contexte d'exercice du métier ;
- mise en situation professionnelle (stages).

Le master permet également de préparer les concours de recrutement des professeurs de Musique en collège et lycée (CAPES).

En raison d'une réforme ministérielle en cours, les maquettes de formation des masters MEEF présentées dans cette fiche sont susceptibles d'être modifiées pour la rentrée 2020 et sont exposées ici à titre indicatif seulement.

Capacité d'accueil

- Master 1 : 15
- Master 2 : 15

Targeted skill(s)

Toutes les compétences du référentiel des compétences professionnelles du professorat et de l'éducation (arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013).

Further studies

- Agrégation externe ou interne ;
- doctorat.

Etant donné la dimension et le contenu des mémoires de master MEEF, cette poursuite d'études n'est réellement envisageable qu'après remise à niveau du point de vue musicologique pour l'agrégation, et pour le doctorat, remise à niveau musicologique et en formation à la recherche.

Career Opportunities

Enseignement de la musique dans les établissements du second degré dans le secteur public ou privé.

Environnement de recherche

Unité de recherche "Esthétique, musicologie, danse et création musicale MUSIDANSE" (EA 1572)

Organisation de la formation

Programme des enseignements :

Master 1

SEMESTRE 1

- UE 1 : Technicités musicales (3 h - 4 ECTS)
- UE 2 : Culture (66 h - 8 ECTS)
 - ECUE 1 : Histoire de la discipline (33h - 4 ECTS)
 - ECUE 2 : Culture général et artistique (33h - 4 ECTS)
- UE 3 : Didactique de la discipline (33 h - 5 ECTS)
- UE 4 : Outils et savoir-faire (66 h - 8 ECTS)
 - ECUE 1 : Harmonie au clavier (11h - 2 ECTS)
 - ECUE 2 : Chœur et direction de chœur (11h - 2 ECTS)
 - ECUE 3 : Atelier voix (11h - 2 ECTS)
 - ECUE 4 : TICE (33h - 2 ECTS)
- UE 5 : Recherche et méthodologie (33 h - 5 ECTS)
- UE 6 : Tronc commun / contexte d'exercice du métier (18 h - 2 ECTS)
 - ECUE : Contexte d'exercice du métier (18h - 2 ECTS)
- UE 7 : Stage d'observation et de pratique accompagnée (18 h - 2 ECTS)

SEMESTRE 2

- UE 1 : Technicités musicales (33 h - 4 ECTS)
- UE 2 : Culture (33 h - 4 ECTS)
 - ECUE 1 : Culture générale artistique (33 h - 4 ECTS)
- UE 3 : Didactique de la discipline (33 h - 4 ECTS)
- UE 4 : Outils et savoir-faire (66 h - 8 ECTS)
 - ECUE 1 : Harmonie au clavier (11h - 2 ECTS)
 - ECUE 2 : Chœur et direction de chœur (11 h - 2 ECTS)
 - ECUE 3 : Atelier voix (11h - 2 ECTS)
 - ECUE 4 : TICE (33 h - 2 ECTS)
- UE 5 : Recherche et méthodologie (33 h - 3 ECTS)
- UE 6 : Langue (20 h - 2 ECTS)
- UE 7 : Contexte d'exercice du métier (26 h - 3 ECTS)
 - ECUE 1 : Contexte d'exercice du métier (26h - 3 ECTS)
- UE 8 : Stage d'observation et de pratique accompagnée (20 h - 3 ECTS)

Master 2

SEMESTRE 3

- UE 1 : Ouverture disciplinaire (33 h - 5 ECTS)
- UE 2 : Didactique (56 h - 10 ECTS)
 - ECUE 1 : Didactique de la musique (33h - 7 ECTS)
 - ECUE 2 : Didactique (en lien avec l'UE 4) (23 h - 3 ECTS)
- UE 3 : Tronc commun / contexte d'exercice du métier (18 h - 3 ECTS)
 - ECUE : Contexte d'exercice du métier (18h - 3 ECTS)
- UE 4 : Alternance (13 h - 8 ECTS)
 - ECUE 1 : Alternance / analyse des pratiques (13h - 8 ECTS)
- UE 5 : Recherche (25 h - 2 ECTS)
- UE 6 : Langue (13 h - 2 ECTS)

SEMESTRE 4

- UE 1 : Ouverture disciplinaire (33 h - 4 ECTS)

- UE 2 : Didactique (20 h - 3 ECTS)
 - ECUE 1 : Didactique (en lien avec l'UE 4) (20h - 3 ECTS)
- UE 3 : Contexte d'exercice du métier (24 h - 3 ECTS)
 - ECUE 1 : Tronc commun / contexte d'exercice du métier (24h - 3 ECTS)
- UE 4 : Alternance (dont 6h de suivi individuel) (18 h - 12 ECTS)
- UE 5 : Recherche (4 h - 8 ECTS)
 - ECUE 1 : Encadrement du mémoire / soutenance (2h - 8 ECTS)
 - ECUE 2 : Suivi du mémoire en lien avec le terrain (2 h - 0 ECTS)

Format de la formation : en présentiel, avec accès à des ressources numériques.

Stage / Alternance

- **En Master 1**, un stage d'observation et de pratique accompagnée de 4 semaines dans un collège ou lycée de l'académie de Créteil permet la découverte des démarches d'enseignement et du milieu professionnel ainsi que la diversité des publics scolaires.

- **En Master 2**, la formation est en alternance pour les étudiants admis au concours. Ils sont nommés fonctionnaires stagiaires en Île de France et doivent assurer un mi temps en responsabilité. Ils bénéficient d'un tuteur sur le terrain et d'un tuteur à l'Inspé pour les accompagner tout au long de l'année. Les étudiants ayant échoué au concours suivent en Master 2 un stage filé de pratique accompagnée de 2 jours par semaine pendant 16 semaines dans l'académie de Créteil.

Test

Travaux personnels, épreuves individuelles écrites et orales, mémoire de fin de cursus.

Calendrier pédagogique

Nombre d'heures de formation : 776 heures (519 heures en Master 1 / 257 heures en Master 2)

En plus du volume horaire de la maquette (776 heures), la formation comprend 776 heures de travail personnel et 776 heures de travail en autonomie pilotée.

Dates de la formation :

- Master 1 : de septembre à juin.
- Concours : écrits en avril / oraux : juin à mi juillet.
- Master 2 : cours et stage d'août à juillet.

Modalités d'admission en formation initiale

Prérequis : licence, spécialité Musique ou Musicologie.
Les étudiants qui sont déjà titulaires d'un Master ou dispensés de Master peuvent suivre la préparation au concours dans le cadre d'une inscription en Attestation d'études universitaires (AEU).

Modalités d'admission en formation continue

Prérequis : licence, spécialité Musique ou Musicologie.
Les étudiants qui sont déjà titulaires d'un Master ou dispensés de Master peuvent suivre la préparation au concours dans le cadre d'une inscription en Attestation d'études universitaires (AEU).

Tarif de la formation :

> Grille tarifaire de l'Inspé

Modalités d'admission en formation par alternance

- Le Master 1 n'est pas proposé en alternance.
- Le Master 2 est en alternance pour tous les reçus au concours.

Candidature

Candidatures et inscriptions : auprès de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Informations sur <http://inspe.u-pec.fr> et sur www.univ-paris8.fr

Partenariats

Cette formation est co-portée par l'Inspé de l'académie de Créteil et dispensée par l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis.

Director of studies

- **Responsable de mention** :

Nicolas SCHMITT

nicolas.schmitt@u-pec.fr

- **Responsables du parcours** :

Joël HEUILLON

jheuillon@yahoo.fr

Rachel ROGUIN

rachel.roguin@u-pec.fr

Scolarité

Bureaux 708 / 709

Inspé, site de Bonneuil-sur-Marne

Rue Jean Macé

94380 Bonneuil-sur-Marne

Tél. 01 49 56 37 37

scol-inspe@u-pec.fr

Secrétariat

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

UFR Arts

Bâtiment A - Salle 130

2, rue de la liberté

93526 Saint-Denis Cedex

Té. : 01 49 40 66 11

musique@univ-paris8.fr